



© Tomasz Proszek - pixabay.com

3.2 De quelles données doit-on disposer lors de la demande?

Il est indispensable de connaître la (les) commune(s), section(s), numéro(s) cadastral(aux) et la localisation approximative de sa propriété. Ces informations sont fournies par l'extrait cadastral et le plan cadastral.

3.3 Profiter des options gratuites du géoportail

Le site map.geoportail.lu permet à tous les citoyens de consulter des cartes et extraits cadastraux digitales.

3.4 Brochure «Biotopie im Wald»

Afin de reconnaître les différentes zones particulières d'intérêt biologique en forêt, l'Administration de la Nature et des Forêts a établi une brochure «Biotopie im Wald» qui est disponible au Service PEFC du Groupement des Sylviculteurs et auprès de l'Administration de la Nature et des Forêts.

3.5 Pour des renseignements supplémentaires:

Veuillez consulter le site internet www.pefc.lu ou contacter le Service PEFC du Groupement des Sylviculteurs ou l'Administration de la Nature et des Forêts.

3 QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

3.1 Où peut-on se procurer des extraits de cartes topographiques au 1/5000?

Administration du Cadastre et de la Topographie
54, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Tél: 247-54400
E-mail: info@act.public.lu

L'Administration du Cadastre et de la Topographie se réserve une durée de traitement de trois jours par demande, il peut donc être préférable d'introduire une demande écrite pour l'obtention d'un extrait de carte topographique. Les demandes d'extrait de carte peuvent aussi être faites au bureau de l'Administration du Cadastre et de la Topographie à Diekirch.



FIR EIS BËSCHER VU MUER

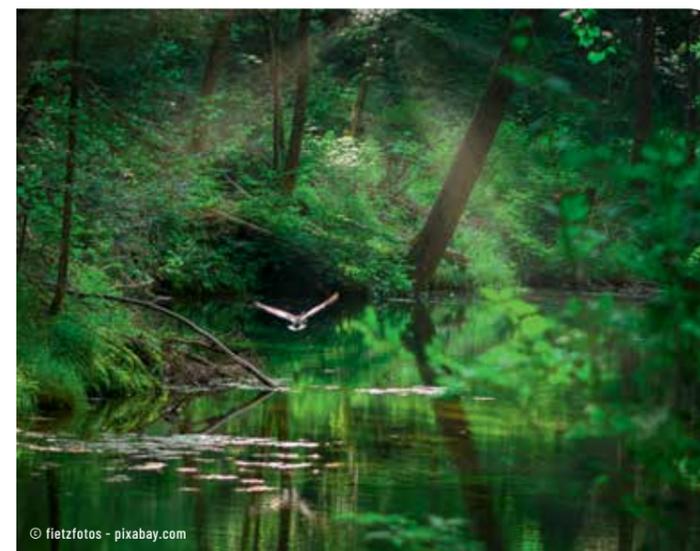
Groupement des Sylviculteurs a.s.b.l Service PEFC 2, Am Fouchterwee L-9151 Eschdorf
Tél.: (+352) 89 95 65 68 Fax: (+352) 89 95 68 40 E-mail: info@pefc.lu URL: www.pefc.lu
Administration de la Nature et des Forêts 81, avenue de la Gare L-9233 Diekirch
Tél.: (+352) 24756 - 600 Fax: (+352) 24756 - 651



Administration de la nature et des forêts



Editeurs: Groupement des Sylviculteurs & Administration de la Nature et des Forêts - 2020



© fietzfotos - pixabay.com



FIR EIS BËSCHER VU MUER



© fietzfotos - pixabay.com

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLABORATION D'UNE CARTE DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE dans le cadre de la certification PEFC au Luxembourg

Les signataires de l'«Engagement de Qualité pour une Gestion Forestière Durable au Grand-Duché de Luxembourg» réalisent ou font réaliser une carte de leur propriété forestière aux caractéristiques suivantes:

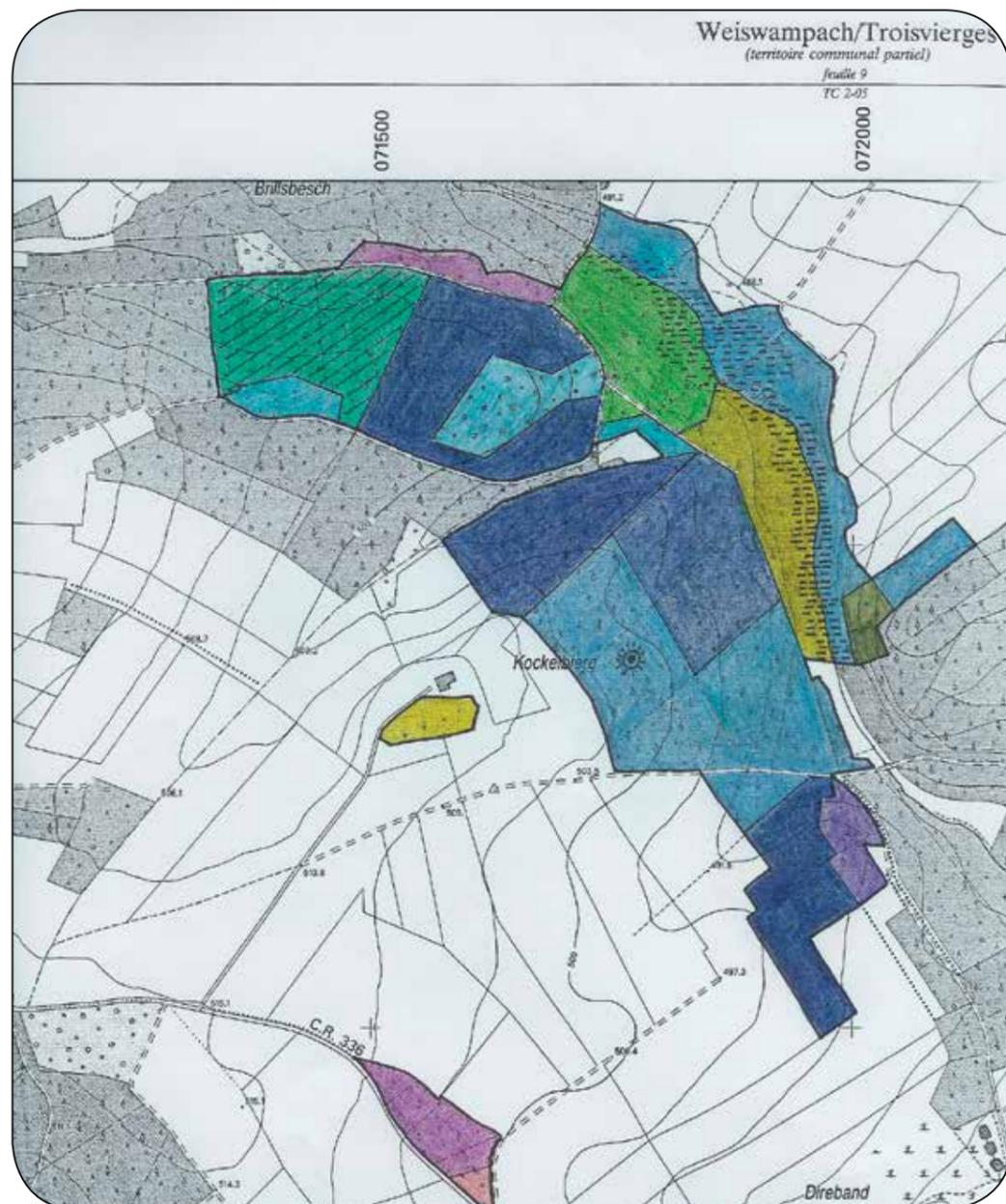
1 CARTE TOPOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE 1/5000 DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Avec les données suivantes:

- Localisation et délimitation des **peuplements** qui sont différenciés selon leur essence principale et leur âge ou classe d'âge
- Délimitation des **peuplements remarquables** et des **zones particulières d'intérêt biologique en forêt** (zones humides, ravins, pelouses calcaires, étangs, sources, mardelles...)
- Délimitation de **peuplements ou parties de peuplements particulièrement endommagés**: dégâts de gibier, dégâts d'exploitation (arbres abimés, ornières, sols compactés...), dégâts résultants d'accidents climatiques (tempêtes, neiges collantes, gel, grêle...) ou autres facteurs pouvant influencer négativement les bois produits (mitrailles...)

- **Légende** expliquant les symboles, codes et couleurs utilisés
- Uniquement pour les propriétaires réalisant un document de gestion (propriété forestière > 50 ha): l'élaboration d'une carte selon les présentes instructions fait partie intégrante du document de gestion. A ce moment, les peuplements sur la carte topographique sont à numéroter.

EXEMPLE FICTIF D'UNE CARTE D'UNE PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE 1/5'000



© Administration du Cadastre et de la Topographie

Année de réalisation: 2004

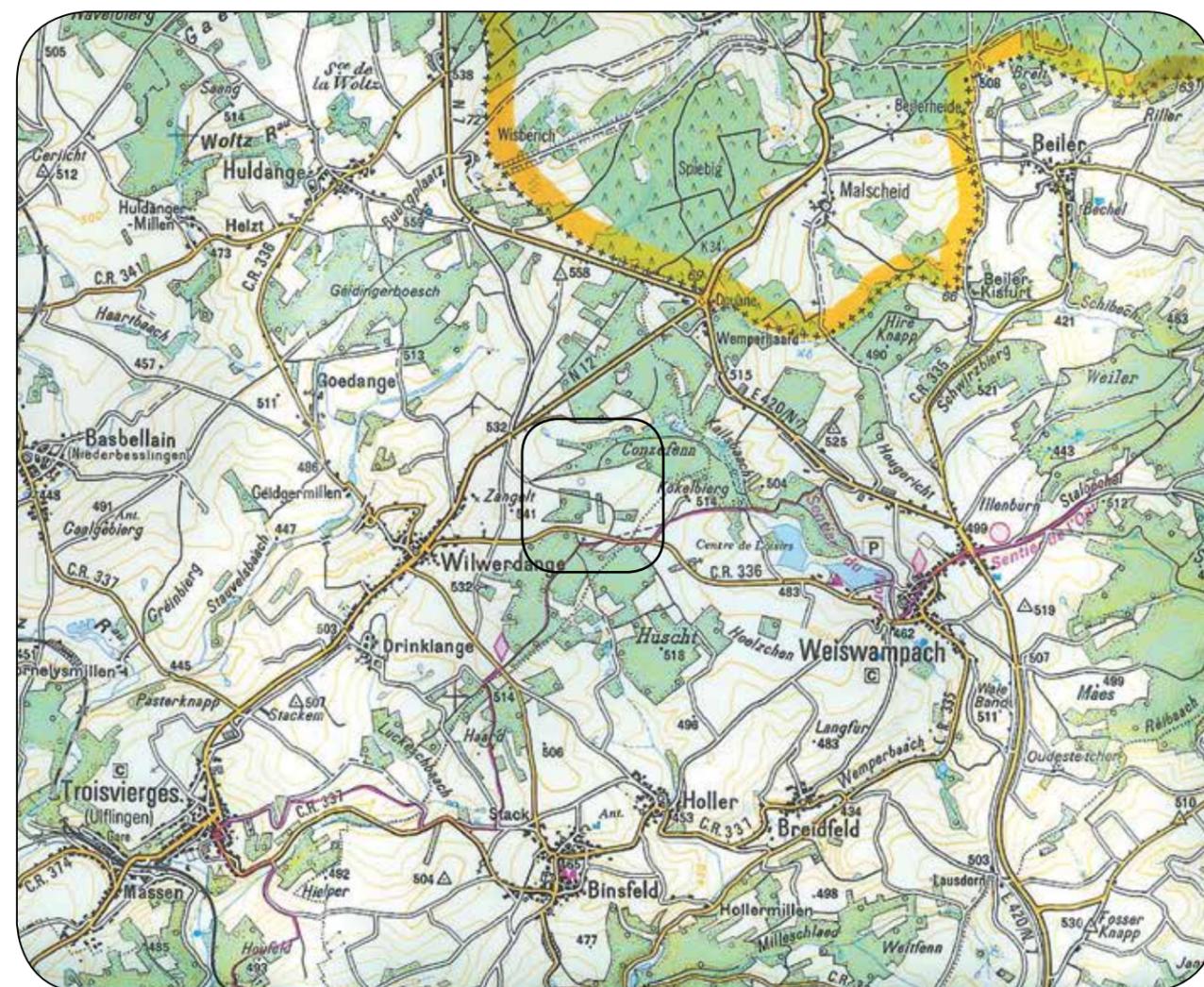
Exemple fictif d'une légende d'une carte d'une propriété forestière

Hêtre	1-40 ans	41-100 ans	101+ ans	Feuillus divers		Présence de mitrailles	
Chêne	1-40 ans	41-100 ans	101+ ans	Friche		Mardelle	
Epicéa/Douglas/Sapin	1-20 ans	21-60 ans	61+ ans	Taillis		Limite Propriété:	
Pin/Mélèze/Résineux Divers	1-20 ans	21-80 ans	81+ ans	Terrain agricole		Limite Peuplement:	
				Zone humide		Chemin empierré:	
						Chemin non-empierré:	

2 PLAN D'ACCÈS

La carte topographique est complétée par un plan d'accès à la propriété porté sur fond d'une carte topographique à une échelle comprise entre 1/20'000 et 1/100'000.

EXEMPLE FICTIF D'UN PLAN D'ACCÈS 1/50'000



© Administration du Cadastre et de la Topographie

Cette carte et le plan d'accès restent entre les mains du signataire de l'«Engagement de Qualité pour une Gestion Forestière Durable au Grand-Duché de Luxembourg». Ils seront consultés sur place par les auditeurs internes et externes lors d'un audit de la propriété.

Remarque: Une carte de la propriété selon les présentes instructions doit uniquement être réalisée par les signataires de l'Engagement de Qualité qui n'ont pas de plan simple de gestion. Par plan simple de gestion on entend le plan subventionné par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.